

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 3 SEPTEMBRE 1850.

No. 101.

Importance des Etudes Religieuses pour le bien général de la Société.

(DISCOURS PRONONCÉS AUX EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLEGE DE ST. HYACINTHE, 31 JUILLET 1850.)

PREMIER DISCOURS.

Il y a deux ans, sur ce théâtre où j'ai l'honneur de vous adresser la parole, le Gouverneur Général du Canada terminait une éloquente allocution sur la nécessité d'une éducation religieuse par cette pensée : "C'est dans la sphère des idées éternelles qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger pendant la vie du temps." Les plus vifs applaudissements accueillirent cette belle expression d'une noble intelligence.

Au moment où dans cette enceinte le représentant de sa Majesté Britannique rendait devant la jeunesse du pays qu'il gouverne cet honneur à la religion comme base de la société, un des esprits les plus distingués de l'Europe, qui pendant sept ans avait dirigé la France, M. Guizot, voyant tomber sous les coups d'une révolution le trône de son roi que toute son habileté politique et son éloquence n'avaient pu préserver, et prévoyant les suites de ce bouleversement social, M. Guizot s'écriait : "La société ne retrouvera l'ordre et la sérénité que dans le retour aux idées chrétiennes ; le monde ne sera sauvé que par la foi, l'espérance, la charité." Peu de temps après, le neveu de ce conquérant prodigieux qui disposa d'une si grande puissance sur les hommes, appelé à la présidence de la République Française, ne crut pas que le suffrage de plus de cinq millions d'hommes qui l'avaient nommé fut un sûr garant pour la stabilité de l'ordre ; dans son discours d'installation, il jura de protéger la Religion, parce qu'elle est le fondement essentiel de la société.

Un autre homme, rival de M. Guizot dans l'éloquence et la politique, qui s'était écrit dans d'autres jours ; je me fais gloire d'être voltairien, comprit avec sa vive intelligence que le mouvement de février avait tout ébranlé dans le monde. Adhiquant noblement ses préjugés, M. Thiers dit, en parlant de son constant adversaire, qui lui avait crié quelques années auparavant : "Je suis le fils des croisés, je ne reculerai pas devant les fils de Voltaire, dit à la tribune nationale : Je donne la main à M. de Montalembert, parce qu'il ne m'est permis de rien faire pour la société sans l'aide du principe religieux qu'il représente."

Messieurs, ces déclarations solennelles ne sont que la répétition d'un hommage déjà mille fois rendu à la religion ; mais les circonstances extraordinaires qui les ont provoquées rendent plus sensible que jamais que la foi chrétienne doit présider aux destinées du monde, et que suivant le mot de Chateaubriand : "La croix est l'étendard de la civilisation."

En effet, comment la société se passerait-elle de la religion ? Elle n'a pour maintenir l'ordre qu'une force répressive. Cette force, elle ne peut avoir d'action qu'autant que les crimes sont rares et exceptionnels à l'état normal de la société. Que la morale disparaisse du corps d'une nation, l'autorité qui punit n'ayant plus de racines dans les croyances du peuple, tombera bientôt. Le crime n'étant plus condamné par l'opinion, bravera le pouvoir en attendant qu'il le détruise.

D'ailleurs la force publique ne peut atteindre dans sa répression que certains délits éclatants ; mais que de vices attentatoires à l'ordre, au bien général, et principes secrets des crimes extérieurs objets de la rigueur des lois, que de vices l'autorité ne peut punir ! Ceux-là, ce n'est pas une force répressive qui les fait disparaître ; il faut pour ainsi dire une force préventive qui les empêche de naître et de se produire. Cette force, c'est la morale ; ce sont des principes d'équité, d'honnêteté, de pudeur, acceptés par la conscience ; mais il faut une autorité qui proclame ces principes comme des lois : car les penchants pervers du cœur empêcheraient dans mille circonstances d'en sentir la raison, et il faut une autorité qui par les récompenses ou les châtements sanctionne ces lois ; car sans ce motif opposé au vice, ces principes ne recevraient qu'une dérision perpétuelle. Eh bien cette autorité qui proclame la loi morale, et qui la sanctionne, qu'est-ce autre chose que la Religion ?

On a entendu naguère ce cri sauvage : "La propriété, c'est le vol." Ce principe adopté par la conscience de tout ce qu'il y a de cupide chez une grande nation, s'est formé en peu de temps une secte déjà nombreuse, et qui épouvante le monde du plus grand effroi. Voyez-vous les communistes et les socialistes, qui ne sont que des communistes déguisés, les voyez-vous dominant dans un pays..... Ils ont régné..... Mais regardez après quelques années..... Qu'y a-t-il sur ce sol, théâtre de leur empire ? Toutes les richesses ont disparu dans les luttes qu'on s'est livrées pour se les arracher mutuellement : tout ce qui avait été le produit de l'intelligence et de la fortune, toutes les merveilles de l'art sont détruites. Un pied ne foule que des débris de monuments jadis splendides ; partout apparaissent des étangs de sang humain ; car la terre en a été inondée à larges flots ; des monceaux d'ossements élèvés çà et là, redisent sur de vastes champs de bataille les embrassements de la fraternité socialiste. Ce qui reste de ce peuple offre un milieu d'une effroyable misère le spectacle d'une dégradation qui fait fuir d'horreur..... Mais, non, ce n'est plus un peuple : c'est une ordure de sauvages, ou plutôt c'est une nation qui a fini ; elle a été conquise ; une autre race domine son territoire et l'appelle de son nom. Voilà la fin des sociétés sans morale. Aussi, l'on peut dire, en voyant la négation des principes de l'ordre social dominent chez une nation : Exécuteurs des vengeances divines, préparez-vous, et creusez la fosse où doit mourir cette race pervertie ; quelques instans encore, et ce ne sera qu'un cadavre de peuple.

Mais, Messieurs, celui qui a émis la maxime subversive que j'ai énoncée tout à l'heure, la même bouche, pourquoi suis-je forcé d'employer un terme qui me semble improprie, la même bouche humaine qui a proclamé si énergiquement les principes du communisme, dit aussi dans un frénétique délire : "Dieu, c'est le mal." J'ai du goût, dit M. de Montalembert, j'ai du goût pour Proudhon : cet homme tient une torche à la main ; son but est de mettre le feu au monde ; mais avec cette torche, il illumine en agitant les parois de la caverne ténébreuse où nous sommes engagés : nous en voyons la profondeur et les détours."

En effet jamais on n'a vu mieux que dans notre siècle la liaison des principes avec les conséquences ; car une doctrine non resté jamais

à l'état de théorie, elle est de suite mise en pratique : aujourd'hui, une idée, c'est un fait.

Le socialisme est logique, il nie Dieu en niant la morale, la justice ; ou plutôt il ne nie les principes de l'ordre moral, fondement de l'ordre social, que parce qu'il a nié Dieu, c'est-à-dire rejeté toute religion, tout culte, toute autorité surnaturelle. C'est ce qu'ont compris les hommes d'Etat qui de toutes parts aujourd'hui proclament la nécessité de la religion pour maintenir les sentiments de la morale, de l'équité, de l'ordre, de la soumission à l'autorité nécessaire au maintien de la société.

La religion est nécessaire pour le bien moral et naturel du monde, voilà donc ce qui est incontestable et proclamé solennellement partout.

Il suit de là, messieurs, que la religion est vraie. Et je n'entends pas par religion, des idées, des sentiments vagues, qui n'auraient rien de bien déterminé qui n'auraient pas dans l'esprit et le cœur de l'homme un fondement plus assuré qu'une morale sans autorité religieuse. J'entends par religion un ensemble de dogmes co-ordonnés proposant des croyances positives de la part de l'autorité à qui l'homme doit obéir, c'est-à-dire de Dieu même. Eh bien ! je dis qu'une telle religion est vraie par cela seul qu'elle est nécessaire à la société.

Si l'on dit en effet que la religion, ainsi considérée est une erreur, il faut admettre aussi que la morale, qui a en elle seule son appui est une erreur. Mais on a reconnu que sans morale, point de société. Or l'homme ne se conserve que dans l'état de société : ce n'est que dans cet état que ses facultés intellectuelles se développent, et qu'il s'élève au-dessus de la brute, par l'examen de sa raison, par la culture des sciences, par la pratique des vertus. D'un autre côté l'erreur n'existe pas nécessairement, elle a pu être ou n'être pas inventée, elle est le produit contingent de ce qu'on appelle le hasard. Il suivrait de là, que la société elle-même est un pur effet du hasard ; que le genre humain ne se perpétue qu'à l'aide d'une invention fortuite, qui n'a de fondement que dans l'imagination. Il suit encore de là que la vérité est destructive de l'homme, et destructive de la société ; que le développement des facultés intellectuelles de l'homme, qui n'a lieu que dans la société, son génie, ses vertus sont le produit de l'égarement de l'esprit. Il faut enfin admettre que la perfection de l'homme et son existence même est fondée sur la violation des lois naturelles, et la connaissance de la vérité sur la persuasion de l'erreur. Voilà les absurdités qu'il faut dévotionnellement reconnaître que la religion est nécessaire à la société, et en ne voulant pas admettre que la religion est vraie, et doit commander chez tous les hommes l'assentiment de l'intelligence et du cœur.

Tout homme doué de logique doit donc conclure la vérité de la religion de sa nécessité sociale ; mais voici une autre conséquence que nous tirons des considérations qui viennent d'être présentées.

Si la vérité religieuse, est le principe du bonheur de la société, cette vérité doit être connue dans ce qu'elle est en elle-même, dans ses doctrines et dans ses préceptes. Et pour cela elle doit être étudiée. Une vérité qui n'est pas connue, est une vérité nulle pour l'intelligence. Il faut que cette vérité soit distinguée de ce qui peut sous une apparence

trompeuse se confondre avec elle, il faut qu'on puisse en apprécier toute l'importance, toute l'utilité : et que l'on connaisse son moyen spécial d'action sur la société. Toute erreur concernant la religion est la dénégation de l'un de ses dogmes ou de ses préceptes ; c'est une restriction par conséquent à l'influence salutaire que la religion doit exercer ; cette erreur est peut-être d'ailleurs par cela même un principe fécond en désastres pour la société ; toute erreur amène à un degré quelconque un désordre. En effet c'est l'intelligence qui est le principe de tout dans l'homme ; si quelques unes de ses idées sont erronnées, sa conduite montrera bientôt en lui quelque démarche hors de la voie droite. L'œil qui n'est qu'imparfaitement éclairé, on qui est trompé par de fausses lueurs, guide le pied dans une mauvaise route on le fait heurter péniblement sur les échoppements du chemin.

Les questions religieuses étant de leur nature les plus graves pour l'homme, touchant à ses plus grands intérêts, les erreurs qui s'y rattachent sont toutes importantes et funestes. L'histoire atteste que toute doctrine attaquant un dogme religieux, c'est-à-dire, pour nous, un dogme chrétien, a de suite produit une aberration fatale dans la société. Au fond toutes les grandes questions morales et sociales sont des questions religieuses. Je prends pour exemple la grande erreur contre laquelle la société unit tous ses efforts, le Communisme. Comment cette erreur se formule-t-elle doctrinalement ? Tous les hommes sont égaux, dit-elle ; la nature leur a donné les mêmes droits. Pourquoi à un homme la misère, à son voisin la richesse ? Pourquoi celui-ci reçoit-il de sa naissance sans aucun effort, aucun travail de sa part toutes les jouissances, au moyen de la fortune ; tandis que celui dont la sueur couvre les membres fatigués n'obtient le plus souvent qu'un aliment grossier ? Rétablissons l'égalité naturelle. Partageons, partageons les biens, partageons les monceaux d'or, partageons les palais et les demeures royales. Eh bien, cette doctrine qui, au point de vue purement temporel, n'est pas sans valeur, cette doctrine qu'est-ce autre chose que la négation de l'ordre surnaturel, la négation d'une providence divine qui permet les malheurs d'ici bas comme un moyen de mérite pour une récompense future ?

Voulez-vous combattre efficacement la théorie socialiste : présentez la doctrine chrétienne. Les hommes égaux, par nature, ont un égal droit à la justice de Dieu et à celle des hommes. Mais Dieu, créateur des hommes a droit d'assigner à chacun la place qui lui convient dans un système qu'il a établi pour sa plus grande gloire et en dernier résultat pour le plus grand bonheur de l'humanité. Dieu c'est le père des hommes : en le nommant je nomme l'infinie tendresse, le suprême amour. Dieu peut-il tromper son affection dans le rang qu'il m'assigne. Quand mon père me dit : tu feras cela, voici ton rôle, ta place, tu y restes, j'obéirai ; j'aurai l'injure de croire qu'il ne veut pas mon bien. J'obéirai donc ; je n'écouterai pas une voix de cupidité et d'ambition, qui me dit : va où te poussent les passions, va où t'entraîne ton caprice : va où tu voudras, à l'abyme, si tu veux y tomber, an trône, si tu veux y monter. Non, j'irai à Dieu qui me dit : viens à moi, mais pour cela marche dans la destinée que t'ai réservée ; la résignation en adoncra la rigueur ; ces misères

passeront comme un nuage emporté par le vent, et ensuite ce sera le temps des rétributions éternelles ; plus on souffrira ici bas, plus on sera puissant et riche dans la cité de Dieu. Voilà comment la doctrine religieuse combat le Communisme : c'est ainsi que cette grande agitation de notre siècle touche essentiellement une des questions fondamentales de la religion.

Le rationalisme présentera peut-être, en dehors des considérations religieuses, une théorie de l'ordre social qui aura sans doute son côté satisfaisant, surtout pour les propriétaires intéressés à l'admettre, mais elle ne satisfait pas ceux qui ont un intérêt opposé : et si l'on considère abstractivement parlant la théorie en elle-même de l'ordre social actuel, il est bien difficile de la défendre contre la théorie communiste, appuyée sur le grand principe de l'égalité naturelle. Si la défense purement rationnelle de la propriété dit au Communisme ; Quelque spécieux que soient vos principes, votre doctrine est fautive, car une société sans propriété ne se conçoit point ; après toute tentative en sens contraire, il faudrait revenir à l'ordre actuel ; sa nécessité indispensable montre qu'il est dans la nature de la société ; le communisme répondrait à cette argumentation : vous supposez décidé ce qui est la question même ; laissez-nous faire un essai qui n'a pas été tenté. L'antiquité ne pouvait concevoir la société sans l'esclavage. Les plus grands philosophes, les plus ardens défenseurs de la liberté chez elle n'ont jamais songé à un ordre social où l'esclavage n'existerait pas ; l'expérience leur a montré qu'ils se sont trompés ; le temps bientôt vous prouvera aussi à vous que vous êtes dans l'erreur.

Eh bien, c'est parce que les hommes éminents qui dirigent le monde aujourd'hui ont senti la faiblesse d'une solution purement rationnelle à cette difficulté, qu'ils se sont hâtés de demander à la religion ses enseignemens. Le Communisme ne peut donc être efficacement combattu qu'en rétablissant la vérité de la doctrine religieuse qu'il combat.

Ce que j'ai dit du Communisme, je puis l'appliquer à toute autre erreur sociale, et l'on verra qu'elle n'est qu'une grande hérésie religieuse, qui peut seule combattre efficacement l'acquisition à la foi chrétienne sur le point en question.

L'homme qui veut se préserver de ces grandes aberrations qui en troublant la société sont le malheur individuel ; le citoyen animé de l'amour du bien public qui veut être l'athlète de l'ordre et de la justice, doivent donc connaître à fond la vérité religieuse. L'étudier dans ses sources, la suivre dans ses développemens, et en apprécier les effets dans son application sociale. La religion ne doit pas être connue superficiellement. Elle a des difficultés, qui ne disparaissent pas toujours à une première vue. Plus on l'étudie, plus on en sent la grandeur sublime, plus on trouve qu'elle est digne de son divin auteur, plus on éprouve qu'elle satisfait les vives investigations de l'intelligence et les nobles et ardens élans du cœur ; plus on se convainc que hors d'elle, il n'y a point de salut pour la société.

Étudier la vérité révélée de Dieu, c'est le premier devoir de l'homme, comme être religieux. Car ce n'est autre chose que prêter l'oreille à la parole que Dieu lui adresse. Si le Seigneur manifeste à l'homme des vérités

FEUILLETON.

LE CALENDRIER

DE LA

MANSARDE.

MARS.

(Suite.)

L'une est une pauvre ouvrière levée avant le jour, et dont la silhouette se dessine, bien avant dans la soirée, derrière son petit rideau de mousseline ; l'autre est une jeune artiste dont les vocalisations capricieuses arrivent, par instant, jusqu'à ma mansarde. Quand leurs fenêtres s'ouvrent, celle de l'ouvrière ne laisse voir qu'un modeste ménage, tandis que l'autre montre un élégant intérieur ; mais aujourd'hui une foule de marchands s'y pressent, on détend les draperies de soie, on empote les meubles, et je me rappelle maintenant que la jeune artiste a passé ce matin sous ma fenêtre, enveloppée dans un voile et marchant de ce pas précipité qui annonce quelque trouble intérieur ! Ah ! je devine toutes ses ressources se sont épuisées dans d'élegants caprices on auront été emportés par quelque désastre inattendu, et maintenant la voilà tombée du luxe à l'indigence ! Tandis que la chambrette de l'ouvrière, entretenue par l'ordre et le travail, s'est modestement embellie, celle de l'artiste

est devenue la proie des revendeurs. L'une a brillé un instant, portée par le flot de la prospérité ; l'autre est restée à petits pas, mais sagement, sa destinée tranquille.

Hélas ! n'y a-t-il point ici pour tous une leçon ? Est-ce bien dans ces hasardeux essais, au bout desquels attend l'opulence ou la ruine, que l'homme sage doit engager ses années de force et de volonté ? Faut-il considérer la vie comme une tâche continue qui apporte à chaque jour son salaire, ou comme un jeu qui décide de notre avenir en quelques coups ? Pourquoi chercher le péril de ces chances extrêmes ? dans quel but courir à la richesse par les périlleux chemins ? Est-il bien sûr que le bonheur soit le prix de ces éclatantes réussites plutôt que d'une médiocrité sagement acceptée ! Ah ! si les hommes savaient quelle petite place il faut pour loger la joie, et combien peu son logement coûte à meubler !

Midi. Je me suis longtemps promené dans la longueur d'une mansarde, les bras croisés et la tête sur la poitrine ! Le doute grandit en moi comme une ombre qui envahit de plus en plus l'espace éclairé. Mes vaines augmentent ; l'incertitude me devient à chaque instant plus douloureuse ! Il faut que je me décide aujourd'hui, avant ce soir ! J'ai dans ma main les débris de mon avenir, et je tremble de les interroger.

Trois heures. Le ciel s'est assombri, un vent froid commence à venir du couchant ; toutes les fenêtres qui s'étaient ouvertes aux rayons d'un beau jour, ont été reformées. De l'autre côté de la rue seulement, le lycéaire

du dernier étage n'a point encore quitté son balcon.

On reconnaît le militaire à sa démarche cadencée, à sa moussette grise et au ruban qui orne sa boutonnière ; on le devinerait à ses soins attentifs pour le petit jardin qui décore sa galerie aérienne ; car il y a deux choses particulièrement aimées de tous les vieux soldats, les fleurs et les enfants ! Longtemps obligés de regarder la terre comme un champ de bataille, et se vêtir des paisibles plaisirs d'un sort abrégé, ils semblent commencer la vie à l'âge où les autres la finissent. Les poétiques goûts, des premières années, arrêtés chez eux par les rudes devoirs de la guerre, refleurissent, tout à coup, sous leurs cheveux blancs ; c'est comme une épargne de jeunesse dont ils touchent tardivement les arrérages. Puis, condamnés si longtemps à détruire, ils trouvent peut-être une secrète joie à créer et à voir renaître ; agents de la violence inflexible, ils se laissent facilement charmer par la faiblesse gracieuse ; pour ces vieux ouvriers de la mort, protéger les frères germes de la vie a tout l'attrait de la nouveauté.

Aussi le vent froid n'a pu chasser mon voisin de son balcon ; il laboure le terrain de ses cuisses vertes. Il y sème avec soin les graines de capucine écarlate, de volubilis et de pois de senteur. Désormais il viendra tous les jours émettre leur germination, défendre les pousses naissantes contre l'herbe parasite ou l'insecte, disposer les fils conducteurs pour les tiges grimpanes, leur distribuer avec précaution l'eau et la chaleur !

Que de peines pour amener à bien cette moisson ! Combien de fois je le verrai braver pour elle, comme aujourd'hui, le froid ou le chaud, la bise ou le soleil ! mais aussi, aux jours les plus ardents de l'été, quand une poussière enflammée tourbillonne dans nos rues, quand l'œil, ébloui par l'éclat de tant de pierres et de plâtre, ne saura où se reposer, et que les toiles échauffées nous brûleront de leurs rayonnemens, le vieux soldat, assis sous sa tonnelle, n'apercevra au tour de lui que verdoyer ou que fleurs, et respirera la brise rafraîchie par un ombre parfumé. Sa longue patience et ses soins assidus seront enfin récompensés.

Pour jouir de la fleur il faut semer la graine et cultiver le bourgeon.

Quatre heures. Le nuage qui se formait depuis longtemps à l'horizon a pris des teintes plus sombres ; le tonnerre gronde sourdement, la nue se déchire ! les promeneurs surpris s'enfuient de toutes parts avec des rires et des cris.

Je me suis toujours singulièrement amusé de ces "sauve qui peut" amenés par un subit orage. Il semble alors que chacun, surpris à l'improviste, perde le caractère fictif que lui a fait le monde ou l'habitude pour trahir sa véritable nature.

Voyez plutôt ce gros homme à la démarche délibérée, qui, oubliant tout à coup son insouciance de commande, court comme un écolier ! c'est un bourgeois économe qui se donne des airs de dissipateur, et qui tremble de gâter son chapeau. Là-bas, au contraire, cette jolie dame, dont

la mine est si modeste et la toilette si soigneusement ordonnée, ralentit le pas sous l'orage qui redouble ; elle semble trouver plaisir à le braver, et ne songe point à son chapeau de velours moucheté par la grêle ; c'est évidemment une lionne déguisée en brebis.

Ici, un jeune homme qui passait, s'est arrêté pour recevoir dans sa main quelques-uns des grains congelés qu'il examine. A voit tout à l'heure son pas rapide et affairé, vous l'auriez pris pour un commis en reconvoitement, et c'est un jeune savant qui étudie les effets de l'électricité.

Et ces écoliers qui rompent leurs rangs pour courir après les rafales de la giboulée, ces jeunes filles tout à l'heure les yeux baissés, et qui s'enfuient maintenant avec des éclats de rire, ces gardes nationaux qui renoncent à l'attitude martiale de leurs jours de service pour se réfugier sous un porche ! L'orage a fait des métamorphoses.

Le voilà qui redouble ! Les plus impassibles sont forcés de chercher un abri. Je vois tout le monde se précipiter vers la boutique placée en face de ma fenêtre, et qu'un écriteau annonce à louer : c'est la quatrième fois depuis quelques mois. Il y a un an que tout l'adresse, se du menuisier et toutes les coquette des du peintre avaient été employées à l'ombellier ; mais l'abandon des locataires successifs a déjà tout effacé, la bono déshonore les moultres de sa façade, et des affiches de ventes au rabais salissent les arabesques de sa devanture. A chaque nouveau locataire, l'élégant magasin a perdu quelque chose de son luxe ; le voilà qui

qu'il n'eût point connus ou imparfaitement entrevus par lui-même, le respect dû au suprême révélateur, et la nécessité pour l'homme de connaître ses devoirs afin de les accomplir, l'obligent donc à une étude profonde des dogmes et des préceptes de la doctrine religieuse : c'est donc en premier lieu un devoir du chrétien.

Etudier la religion, c'est encore la plus noble occupation de l'homme intelligent, puisque cette étude lui donne les connaissances les plus claires sur les plus graves matières qui peuvent l'intéresser : c'est ouvrir son esprit à une lumière brillante et pure, puis, qu'il est le rayon du soleil de l'infinie vérité qui ne peut manquer en pénétrant l'intelligence d'y jeter les plus vives lueurs. C'est donc d'embrasser à grandir le domaine de la plus noble faculté de l'âme : c'est par conséquent un devoir pour l'homme qui tend à une brillante et solide éducation.

Etudier la religion, c'est enfin, comme je l'ai dit, connaître les sources du bonheur social, et se préparer des armes contre toutes les attaques tendant à troubler l'ordre et la sécurité publique : c'est donc aussi le devoir du citoyen.

Fh bien, c'est à ce triple titre de chrétien, d'être intelligent avide de lumière, et de membre de la société, intéressé à la défendre, qu'une haute éducation religieuse nous est offerte dans cette institution, et que nous avons tâché d'en profiter en nous appliquant à l'acquiescer de toutes les forces de l'esprit et du cœur.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 3 SEPTEMBRE 1850.

Nos lecteurs trouveront à la 1re page un Discours sur l'influence des études religieuses, qu'a bien voulu nous communiquer M. le préfet des Etudes du Collège de St. Hyacinthe. Nous ne ferons suivre prochainement d'un second Discours sur le même sujet, qui sera le complément de celui que nous publions aujourd'hui.

Bien que ces écrits ne fassent qu'égner, en quelque sorte, l'importante thèse qui y est discutée, le public y trouvera un développement assez complet de plusieurs grands principes sociaux, pour y attacher tout l'intérêt qu'ils méritent. Nous donnerons un peu plus d'étendue à nos observations sur ces discours, dans un prochain numéro.

Le Père Flavians doit s'embarquer aujourd'hui pour Boston. Il emporte un souvenir bien cher du Canada, où il a été affectueusement accueilli, et où les aumônes généreuses ne lui ont pas fait défaut.

La retraite du Clergé du diocèse de Montréal s'est terminée ce matin.

Le Clergé Catholique à l'Oregon.

Il y a quelques jours, parlant d'un article du Sacramento Transcript, reproduit par le Tribune de N. Y., où il était dit que parmi les membres du Dr. Whitman livrés au gouvernement de l'Oregon, se trouvaient "deux prêtres catholiques," nous ajoutions que cette nouvelle était inventée par le plus détestable fanatisme. Le Rev. M. Brouillet, dont la réclamation contre le Sacramento Transcript a été publiée sur l'Alta California du 13 juillet et reproduite par la Minerva du 29 août, vient porter jusqu'à la dernière évidence la honteuse calomnie dont les ennemis du clergé catholique de l'Oregon voulaient le rendre victime. Voici la partie de la lettre de M. Brouillet qui a rapport au procès meurtriers du Dr. Whitman :

"Je viens de recevoir de l'Oregon des informations authentiques sur cette affaire. Durant toutes les procédures, aucun des prêtres n'a été molesté ni troublé. On n'a pas dit un mot sur leur

compte durant le procès. Les sauvages eux-mêmes qui avaient été condamnés à mort, connaissant les préjugés enterrés par certaines personnes contre le clergé catholique, déclaraient qu'ils n'avaient jamais entendu de la part des prêtres aucune chose qui pût les porter à injurier le moins du monde le Dr. Whitman ou autres.

Et, en dépit des nombreux écrits publiés en 1848 par un certain monsieur de l'Oregon, et de ses efforts auprès de la législature du territoire, en 1849 et 1850, pour exciter le sentiment public contre le clergé catholique, et faire croire que les prêtres étaient complices dans le meurtre du Dr. Whitman; qu'ils étaient dangereux au salut public, à la prospérité et au bon ordre dans le pays, et qu'ils devaient tous être bannis de l'Oregon, en dépit de tous ces efforts faits contre les prêtres par ce monsieur qui avait été sauvé d'une mort imminente et certaine par un de ces prêtres, au péril de sa propre vie, je suis heureux de dire que les autorités et la portion éclairée et respectable de la population de l'Oregon rendent justice au clergé catholique, et dans toutes les circonstances montrent leur confiance en lui et le traitent avec respect et courtoisie. C'est avec un grand plaisir que je dois reconnaître ici qu'il y a dans la haute classe du peuple Américain un esprit de tolérance et de libéralité qui la met au-dessus des préjugés des petits esprits sectaires, et lui fait juger avec impartialité les faits et les personnes, et rendre justice à qui de droit.

Nos lecteurs savent quel est ce Monsieur qui a fait tant d'efforts, en Oregon, pour faire croire à ses mensonges. Ils ne doivent pas, au reste, être bien surpris de sa conduite ; certaines feuilles du Canada leur rappellent bien souvent ce que la haine de secte peut faire naître de procédés malveillants et d'ignobles calomnies. Sans parler des nombreux écrits du Montreal Witness, la Gazette de Montréal, et autres, leur offrent des specimens remarquables de ce qu'il peut y avoir, en ce genre, de moins noble et de moins véridique."

Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DE L'AMERICA.

Avant la clôture de la session législative, la Montagne a adressé au peuple le compte-rendu parlementaire qu'elle lui avait promis. Cette pièce est l'objet principal de l'attention publique. Elle n'a point les défauts auxquels se laissent aller trop souvent les hommes à opinions avancées : l'emphase et la violence. Elle porte la signature de soixante-huit membres de l'Assemblée.

Le Président a commencé sa tournée. Suivant certains récits, il est loin d'y trouver la même satisfaction que dans ses précédents voyages. A Lyon, par exemple il n'a été accueilli par aucune manifestation officielle, par aucune réjouissance publique, et le Conseil de ville aurait même été jusqu'à refuser de défrayer sa suite. Toutefois le débiteur qu'il a éprouvé à Lyon paraît ne s'être pas renouvelé ; les autres Conseils municipaux se sont montrés plus généreux et plus hospitaliers.

Les nouvelles des départements annoncent que la saison est très humide et favorable à la moisson. Il s'en est suivi une hausse assez forte sur les céréales. La situation de l'industrie parisienne n'a pas cessé d'être excellente. Les manufacturiers ont des ordres suffisants pour occuper tous leurs bras, et dans certains cas même ils éprouvent de la difficulté à se procurer le supplément d'ouvriers qui leur devient nécessaire.

ANGLETERRE.—Le parlement a été prorogé. Dans le discours de la reine à cette occasion on remarque les paragraphes suivants :

"C'est avec une vive satisfaction que j'ai donné mon approbation à l'acte adopté pour l'amélioration du service dans la marine marchande. Il est de nature, je l'espère, à développer le bien-être de toutes les classes qui se rattachent à cette branche essentielle de notre richesse nationale. L'acte pour discontinuer graduellement les impositions dans les limites de la métropole est en harmonie avec les vues éclairées qui ont pour but l'amélioration de la santé publique. J'attends les plus heureux résultats de la mesure qui a été prise pour assurer à mon peuple d'Irlande une juste part dans notre système représentatif. L'augmentation du revenu et les réductions importantes qui ont été opérées dans les diverses branches des dépenses, ont contribué à la stabilité et à la sécurité de notre situation financière.

"J'ai l'espoir que le traité entre la Prusse et le Danemark, qui a été conclu à Berlin sous ma médiation, pourra conduire, dans un délai prochain, au rétablissement de la paix dans le Nord de l'Europe. Je continue à en-

trettenir les relations les plus amicales avec les puissances étrangères."

Le Times, passant en revue la session parlementaire, prétend que le ministère actuel ne s'est maintenu que par sa médiocrité même et par la force des circonstances. Il rappelle les échecs qu'il a éprouvés ; parmi les bills qui ont été repoussés, il cite ceux pour l'émancipation des Juifs, sur les Banques d'Espagne, etc.

DANEMARK ET SCHLESWIG.—De nouveaux engagements ont eu lieu entre les troupes danoises et celles du Schleswig-Holstein. L'avantage paraît être resté à ces dernières. Une étonnante explosion ayant eu lieu dans l'arsenal d'artillerie des Roisteinois, leurs ennemis crurent devoir profiter du désordre que cet accident avait jeté dans leurs rangs pour les attaquer ; mais ils furent repoussés à la suite d'un combat très vif où se trouva engagée la plus grande partie des deux armées.

D'après des renseignements qui viennent du théâtre même de la guerre, une cessation d'hostilités serait assez probable, et un arrangement prochain aurait lieu par l'intervention des envoyés de France, d'Angleterre et de Russie.

Les préoccupations qui lui cause la guerre, n'empêchent pas le Roi de Danemark de songer à ses plaisirs et à ses amours. Il vient d'épouser secrètement un charmant mademoiselle de Copenhague. Cette fin n'a rien de surprenant pour ceux qui connaissent ce prince. Il en est à sa troisième femme : la première était Wilhelmina, sa cousine, qu'il épousa en 1828 et dont il se sépara en 1837, à la suite de graves mésintelligences. Trois ans plus tard, il s'unirait à la princesse Caroline de Mecklembourg Stréltz, qu'il quitta en 1846. Le voicy de nouveau marié, sera-t-il plus fidèle à ses nouveaux engagements ? Le divorce est bien facile en Danemark !

AUTRICHE.—La cour de Vienne travaille activement, mais sans succès, à regagner la prépondérance qu'elle a perdue en Allemagne. Haynau, après l'éclat qu'avait amené sa disgrâce, ne pouvait pas rester dans les limites de l'Empire : il est allé chercher un refuge à l'étranger.

ÉTATS DU PAPE.—On assure que les grandes puissances ont engagé le Pape à accorder à ses Etats une Constitution dans le genre de celle que l'Autriche a octroyée au royaume Lombard Vénitien.

Un meurtre atroce a été commis dans le township de Ernestown, Haut-Canada, le 22 août. Nous en extrayons le récit du Kingston Chronicle & News.

William Brennan était un vieillard qui parcourait les campagnes en y faisant le métier de diseur de bonne aventure. Soit au moyen de cette industrie, soit à l'aide de quelque autre ressource, il était devenu possesseur d'une somme d'argent considérable qu'il prêtait par petites portions et moyennant intérêt à ceux qui étaient en état de lui en assurer le remboursement. Un individu, du nom de James Webb, avait depuis quelque temps emprunté de Brennan dix-huit piastres dont il lui avait fait son billet endosé par un cultivateur domicilié près de Mill Creek, appelé "James." A l'échéance de la note promissoire, James concevait en apparence quelque appréhension sur les suites du cautionnement qu'il avait ainsi donné, pressa vivement Webb de faire honneur à sa dette ; ce qui fit naître entre eux une querelle. Le soir du 10 août, on vit Brennan entrer dans la maison de Webb, où l'on suppose qu'il a dû passer la nuit. Il en sortit le lendemain au matin ; et, à part cette circonstance, il ne fut vu qu'une fois vivant, c'est-à-dire, près de l'endroit où son cadavre a été depuis découvert. Le même jour (11 août) James Webb alla retrouver "James" (sa caution), et lui dit qu'il était désormais libéré de toute réclamation au sujet de la note promissoire, qu'il exhiba en même temps aux yeux de James en lui montrant que son nom y était effacé.

Ce fait causa quelque étonnement dans le voisinage, et même des soupçons assez graves sur le compte de Webb, car on le savait un journalier pauvre, tout à fait dépourvu d'argent, et sans moyens apparents de racheter son bil-

let. La disparition de Brennan, qu'on ne put retrouver nulle part, fortifiait davantage les soupçons. Peu de jours après, M. William Myers, occupé à l'érection d'une grange à peu de distance de la maison de Webb, envoya à la forêt un homme du nom de Lemon, qui l'aidait dans ce travail, pour y couper une perche ; tandis que Lemon exécutait cet ordre, il se sentit affecté par une odeur mephitique qui s'exhalait du lieu même où il se trouvait, sans qu'aucun objet visible à ses yeux lui en manifestât la cause. Il en informa M. Myers, et cette communication fut suivie d'une fouille laquelle amena la découverte d'un cadavre, qui était celui de Brennan. Le corps était entièrement nu, et la gorge avait été coupée de telle sorte que la tête ne tenait presque plus au tronc. Six côtes étaient enfoncées comme si elles avaient été à la pression d'un marteau ou d'un maillet de bois dur. Les vêtements du défunt avaient été pliés et entassés sous le cadavre dont la tête nue était appuyée sur le chapeau déformé.

James Webb, sur qui devait naturellement planer les soupçons au sujet de ce meurtre dans de pareilles circonstances, a été arrêté et conduit à Kingston. Le grand jury saisi de cette affaire, a déclaré qu'il y avait lieu à suivre contre James Brennan l'accusation de meurtre volontaire commis sur la personne de William Brennan. Le procès de l'accusé aura lieu aux prochaines assises. Ce que nous venons de raconter contient la substance des témoignages qui seront produits au soutien de l'accusation.

Nouvelles Religieuses.

AFFAIRES RELIGIEUSES DU PIEMONTE.—Le ministère sarde vient d'accomplir un nouvel acte d'odieuse et brutale persécution. Mgr. l'Archevêque de Turin a été enlevé le 7 août et enfermé à la forteresse de Fenestrelle. C'est là que le gouvernement impérial avait jeté l'illustre conseiller et ami de Pie VII, le Cardinal Pacca. Mgr. l'Archevêque de Turin y retrouvera ces grands souvenirs qui seront sa consolation et son espérance. La lutte ouverte entre le vieillard du Vatican et le vainqueur de l'Europe ne tarda pas à se dénouer par le triomphe pacifique du Vicaire de notre Seigneur Jésus-Christ. Le Piémont apprenant, lui aussi, ce qu'il en coûtait aux pouvoirs assez aveugles et assez insensés pour porter la main sur les pasteurs de l'Eglise de Dieu !

En entrant dans sa prison, le martyr de la liberté religieuse emporta avec lui un touchant et précieux souvenir des catholiques de France, la croix du martyr de la charité. La veille même, cette croix, acquise des deniers de la souscription ouverte en France et en Italie, avait été remise à Sa Grandeur par M. Eugène Veillot.

L'Opinion publique contient la note suivante : "Quelques journaux de Paris ayant publié que j'ai pris part à la souscription Siccardi, je me crois dans le devoir de déclarer que c'est là une calomnie.

"Non-seulement je n'ai pas pris part à cette souscription, mais j'ai encore désapprouvé et reprouvé hautement, de vive voix et par écrit, tout ce qui a été fait à Turin contre les droits et la liberté de l'Eglise, et je regrette bien profondément que le gouvernement de cette partie de l'Italie, qui a toujours été si sage et si catholique, paraisse se laisser influencer par cet esprit voltairien qui, s'il arrive à prévaloir, finira par tout perdre en Italie comme ailleurs, sous le double rapport de la religion et de la politique.

"Aux bains de la Malou (Hérault), 1er août 1850.

"LE PERE VERTURA, C. R."

Résultats de la nouvelle loi de l'Instruction Publique en France.

Une association catholique, sous le nom de Comité de l'enseignement libre, vient de se former en France, dans le but de fonder des établissements libres d'instruction primaire et secondaire, afin de faciliter aux familles chrétiennes les moyens de soustraire leurs enfants à l'action délétère des établissements de l'U-

niversité. Le Comité se compose de deux archevêques, NN. SS. de Reims et de Tours ; de deux Evêques, NN. SS. de Langres et d'Orléans ; de six prêtres, parmi lesquels se trouve le R. P. de Ravignan ; du supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes ; de 17 représentants du peuple, parmi lesquels figurent MM. de Montalembert, Beugnot, de Falloux, de Riancey, Berryer, Molé ; et d'un grand nombre d'autres personnages distingués.

M. le Comte Molé est Président du comité, les Vice-Présidents sont M. le Comte de Montalembert, et M. de Vatimesnil.

EXECUTION DE JOHN WHITE WEBSTER, POUR LE MEURTRE DU DR. GEORGE PARKMAN, DANS LA COUR DE LA PRISON, BOSTON, 30 AOUT, 1850.

Nous extrayons de la Gazette de Montréal d'hier, les principaux détails de l'exécution de Dr. J. W. Webster :

Le dernier acte de ce terrible drame qui, depuis plusieurs mois, tient l'esprit public dans une incessante excitation, vient d'être achevé, et le meurtrier, comme sa victime, a maintenant comparu devant celui qui doit exiger de tous un égal compte de leur conduite. La loi est satisfaite et la vengeance se repose.

Nous ne voulons pas insister longtemps sur la leçon morale, triste sans doute, mais instructive, que comporte toute l'histoire de ce crime et de son châtement. Pour le bien ou pour le mal, l'impression est désormais donnée aux âges futurs. Nous allons nous contenter de décrire la scène terrible et finale, l'application de la dernière peine infligée par la loi.

Toutes les fenêtres, tous les balcons d'où l'on pouvait voir tant soit peu dans la cour de la prison, offraient le spectacle de groupes compacts de figures sur lesquelles régnait l'anxiété. Hélas ! dans toutes les solennelles circonstances du même genre, dans toutes les réalités de la mort sous ses plus pénibles formes, un inexprimable empressement de voir se manifeste chez les hommes, chez les femmes, chez les enfants, avec une force qui fait fléchir tous autres sentiments.

EXCITATION EN DEHORS DE LA PRISON.

De forts détachés de police avaient été, de bonne heure, stationnés autour de la prison. Toutes les rues avoisinantes étaient encombrées d'une multitude curieuse d'hommes, de femmes et d'enfants. Des centaines d'individus manifestaient le plus complet oubli pour la sécurité même de leur vie, pour se donner le spectacle de la tragédie qui allait se passer dans l'enclos de la prison. Les toits de toutes les maisons des environs, étaient ébranlés, sous le poids de masses vivantes ; sur un édifice, on n'a pas compté moins de 25 femmes, dès 8 heures du matin ; elles se protégeaient contre la chaleur avec leurs ombrelles, et paraissaient décidées à satisfaire à tout risque leur étrange curiosité. La scène offerte par toutes les avenues d'où l'échafaud pouvait être aperçu était vraiment extraordinaire, et révélait une fureur excrécatoire pour l'horrible.

Cependant, malgré tout, il y eut peu de bruit, et il ne se manifesta aucun symptôme de désordre.

La matinée était claire et sans nuages. INCIDENTS DANS L'ENCLOS DE LA PRISON, ETC. La veille, à 2 heures P. M. le Rév. Dr. Putnam sortit de la cellule du condamné, après avoir passé plusieurs heures avec lui. Il dit qu'il était calme, résigné et repentant.

Aussitôt après son départ, l'épouse et les filles du Dr. arrivèrent pour lui rendre leur visite accoutumée, n'ayant pas du tout l'air de savoir que ce serait la dernière ; le condamné lui-même assura qu'elles ignoraient le jour de l'exécution, et parut reconnaître de ce qu'on leur en avait dérobé la connaissance. Elles laissèrent sa cellule un peu après 6 heures, et s'acheminèrent par la rue Lowell ; une grande foule s'était réunie dans la rue Leveillé pour être témoin de leur départ ; mais leur curieuse curiosité ne fut pas satisfaite.

Deux Constables furent placés, par précaution, dans sa cellule, pour la nuit. Il les reçut affectueusement et les entretint souvent, durant la nuit, du triste lendemain. Le Dr. Put-

de et livré aux passants ! Que de destinées lui ressemblent, et ne changent de maître, comme lui, que pour courir plus vite à la ruine !

Cette dernière réflexion m'a frappé : depuis ce matin, tout semble prendre une voix pour me donner le même avertissement. Tout me crie : prends garde ! contente-toi de ton heureux pauvreté ; les joies demandent à être cultivées avec patience ; n'abandonne pas les anciens patrons pour te donner à des inconnus !

Sont-ce les faits qui parlent ainsi, ou l'avertissement vient-il du dedans ? N'est-ce point moi-même qui donne ce langage à tout ce qui m'entoure ? Le monde n'est qu'un instrument muet auquel notre volonté prête un accent ! Mais qu'importe si la leçon est sage ? La voix qui parle tout bas dans notre sein est toujours une voix amie, car elle nous révèle ce que nous sommes, c'est-à-dire ce que nous pouvons. La mauvaise conduite résulte le plus souvent d'une erreur de vocation. S'il y a tant de sottises et de méchants, c'est que la plupart des hommes se méconnaissent eux-mêmes. La question n'est point de savoir ce qui nous convient, mais ce à quoi nous convenons !

Qu'ai-je à faire, moi, au milieu de ces hardis aventuriers de la finance ! Pauvre moineau ! sous les toits, je craindrais toujours l'ennemi qui se cache dans le coin obscur ; prudent travailleur, je penserais au luxe de la voisine si subitement évanoui ; observateur timide, je me rappellerais les fleurs lentement élevées par le vieux soldat, ou la boutique dévastée

pour avoir changé de maîtres ! Ah ! loin de moi les festins au-dessus desquels pendent des épées de Damoclès ! Je suis un rat des champs ; je veux manger mes noix et mon lard assésonnés par la sécurité.

Et pourquoi cet insatiable besoin d'enrichissement ? Boit-on davantage parce qu'on boit dans un plus grand verre ? Où vient cette horreur de tous les hommes pour la médiocrité, cette féconde mère du repos et de la liberté ? Ah ! c'est là surtout le mal que devaient prévenir l'éducation et l'éducation privée ; lui gubri, combien de trahisons évitées, que de lâchetés de moins, quelle chaîne de désordres et de crimes, à jamais rompue ! On donne des prix à la charité, au sacrifice ; ah ! donnez-en surtout à la modération, car c'est la grande vertu des sociétés ! Quand elle ne crée pas les autres, elle en tient lieu.

Six heures. J'ai écrit aux fondateurs de la nouvelle entreprise une lettre de remerciement et de refus ! Cette résolution m'a rendu la tranquillité. Comme le savetier, j'avais cessé de chanter depuis que je logeais cette opulente espérance ; la voilà partie, et la joie est revenue ! O chère et douce pauvreté ! pardonne-moi d'avoir un instant voulu te fuir comme on fuit l'indigence ; établis-toi ici à jamais avec tes charmantes sœurs la Piété, la Patience, la Sobriété et la Solitude ; soyez mes reines et mes institutrices ; apprenez-moi les austères devoirs de la vie ; éloignez de ma demeure les infirmités de cœur et les vertiges qui suivent la prospérité. Pauvreté sainte ! apprendis-moi à supporter sans in-

plandre, à partager sans hésitation, à chercher le but de l'existence, plus haut que les plaisirs, plus loin que la puissance. Tu fortifies le corps, tu raffermis l'âme, et, grâce à toi, cette vie à laquelle le Peuple s'attache comme à un rocher, devient un esprit dont la mort peut dénouer le câble sans éveiller notre désespoir. Oh ! soutiens-moi, toi à qui le Christ a donné le surnom de Bienheureuse !

AVRIL.

Les belles soirées sont revenues ; les arbres commencent à dépasser leurs bourgeons ; les hyacinthes, les jonquilles, les violettes et les lilas parfument les éventails de bouquetières ; la foule a repris ses promenades sur les boulevards. Après dîner je suis aussi descendu de ma mansarde pour respirer l'air du soir.

C'est l'heure où Paris se montre dans toute sa beauté. Pendant le jour, le plâtre des façades fatigue l'œil de sa blancheur monotone, les chariots pesamment chargés font trembler les pavés sous leurs roues colossales, la foule empressée se croise et se heurte, iniquement occupée de ne point manquer l'instant des affaires ; l'aspect de la ville entière à quelque chose d'après, d'inquiet et de hulalet ; mais dès que les étoiles se lèvent, tout change : les blanches maisons s'éteignent dans une ombre vaporeuse ; on n'entend plus que le roulement des voitures qui croquent à quelq'ouïe ; on ne voit que passants flâneurs ou joyeux ; le travail a fait place aux loisirs. Maintenant

chacun respire de cette course ardente à travers les occupations de la journée ce qui reste de force est donné au plaisir ! Voici les bals qui éclairent leurs péristyles, les spectacles qui s'ouvrent, les boutiques de friandises qui se dressent le long des promenades, les crieurs de journaux qui font briller leur lanterne. Paris a décidément déposé la plume, le mètre et le tablier ; après la journée livrée au travail, il vent la soirée pour jouir ; comme les maîtres de Thèbes, il se reinit au lendemain les affaires sérieuses.

J'aime à partager cette heure de fête, non pour me mêler à la gaieté commune, mais pour la contempler. Si la joie des autres aiguë les cœurs jaloux, elle fortifie les cœurs soumis ; c'est comme un rayon de soleil qui fait épauviller les deux plus belles fleurs de l'année, la confiance et l'espérance.

Seul au milieu de cette multitude riante, je ne me sens point isolé, car j'ai le reflet de sa gaieté ; c'est ma famille humaine qui se réjouit de vivre ; je prends une part fraternelle à son bonheur. Compagnons d'armes dans cette bataille terrestre, qu'importe à qui va le prix de la victoire ? Si la fortune passe à nos côtés sans nous voir, et prodigue ses caresses aux autres membres de la grande famille, consolons-nous comme l'ami de Parménion, en disant : — Ceux-là sont aussi Alexandre !

Tout en faisant ces réflexions, j'allais devant moi à l'aventure, passant d'un trottoir à l'autre, revenant sur mes pas, m'arrêtant aux boutiques et aux affiches ! Qué de choses à apprendre dans les rues de Paris ! quel musée

vivant et varié ! Fruits inconnus, armes étrangères, meubles d'un autre temps ou d'autres lieux, animaux de tous les climats, images des grands hommes, costumes des nations lointaines, le monde est là par déchantillons.

Aussi voyez ce peuple dont toute l'instruction s'est faite le long des vitres et devant l'étalage des marchands ! rien ne lui a été enseigné et il a une idée de toute chose. Il a vu des annas chez Chevet, un palmier au Jardin des Plantes, des cannes à sucre en vente sur le Pont-Neuf. Les peaux-rouges exposées à la salle Valentino lui ont appris à mimer la danse du bi-on et à fumer le calumet ; il a fait manger les lions de Carter, il connaît les principaux costumes nationaux d'après la collection de Babin ; les étalages de Goupil lui ont mis sous les yeux les chasses au tigre de l'Afrique et les séances du Parlement anglais ; il a fait connaissance, à la porte du bureau de l'Illustration, avec la reine Victoria, l'empereur d'Autriche et Kossuth ! On peut certes l'instruire, mais non l'étonner ; car aucune chose n'est complètement nouvelle pour lui. Promenez le gamin de Paris dans les cinq parties du monde, et à chaque étrange objet dont vous croirez l'éblouir, il vous répondra par le même mot sacramentel et populaire : Connu.

(A continuer.)

L'argent ne peut donner le bonheur ; il faut le demander au travail et à la vertu.

nam le hussard 9 heures. Jusqu'à minuit, il con-

versa avec ses gardiens, parlant principale-

A minuit, il tomba dans une espèce d'assomp-

L'écrou fut dressé que le matin. On le plaça au milieu de la cour d'où on l'a-

Le prisonnier, à son lever, prit un léger dé-

L'EXECUTION.

Dans l'enclos de la prison se trouvaient les

Les témoins et les officiers furent alors con-

A 9 h. 20 min. la procession se mit en mar-

Le prisonnier monta d'un pas ferme sur l'é-

Alors M. Andrews lui lia les jambes pen-

Après une intervalle d'environ une demi-

Nous apprenons que M. Webster a laissé

A 10 heures le corps fut déposé dans une

Le crime pour lequel le professeur Web-

EUGÈNE SUE. — L'un des représentants socia-

(Pour les Mélanges Religieux.)

(Voir les numéros du 20, 23, 27, Août.)

Evêché de Montréal, 30 août 1850.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

L'auteur des mystères de Paris et du Juif-

faire à sa façon. Mais laissons parler M. E.

"L'œuvre dont il s'agit est celle qui a pour titre: Mar-

Marlin l'enfant trouvé a la prétention d'être le da-

L'auteur principal est un Comte Duriveau, noble de fa-

Quelques mots sur leur façon d'être: le comte, appar-

Et, bien ! je le demande au lecteur honnête,

"Vous venez de voir les gens du grand monde,

Qu'on juge de ce qu'ose ce roman par le peu que j'ai

Pour compléter cette analyse de M. M. E.

Je le demande, maintenant, à tout lecteur

Je le demande, maintenant, à tout lecteur

n'est pas un médiocre recommandation au-

Quant aux romans d'Alex. Dumas, on a vu

La critique représente A. Dumas comme

Je ne me flatte pas que mes observations

C'est tout ce qu'on peut dire de mieux de

Les lecteurs sérieux et désintéressés peu-

Quelles preuves L'avenir donne-t-il pour

AD. PINXEAULT, Pte.

POST-SCRIPTUM. — 2 Septembre — L'avenir

"Ce serait oublier le respect que nous nous

Ou, la délicatesse va-t-elle se nicher !...

airs de gentilhomme; malheureusement pour

Donc, l'avenir sorti de ce mauvais pas, se

Nous commencerons vendredi l'insertion

AUX ABONNÉS.

En cette ville, le 23 ult., la dame de M. Magloire Tan-

MARIAGE.

En cette ville, ce matin, par Messire St. Pierre, Henri-

DÉCÈS.

En cette ville, vendredi dernier, après une longue ma-

VENTE A L'ENCAN.

Par John Leeming.

ARTICLES EN FONTE

La vente publique annuelle d'ARTICLES EN FON-

Un assortiment de vases pour poêles, fonds de chaudières

CONDITIONS DU CRÉDIT:

ACHAT au montant de 25 et au-dessus, 3 mois.

La vente à Dix heures.

VOL DE CHEVAL.

DANS la nuit de Vendredi à Samedi der-

M. FOCOLE: En octobre dernier je fus attaqué-

COLLEGE MASSON.

LA RENTRÉE des Classes de cette Institution est

On croit devoir avertir de nouveau le public que le but

Cette éducation pratique comprend l'étude des gram-

Les cours commencent par une classe Élémentaire. On

Le Collège Masson est sous le patronage de la Mère de

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

Le Collège Masson ne vise point à la multiplicité des

AVIS AUX INSTITUTRICES.

ON demande deux Institutrices pour la paroisse de la

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de

AVENDRE ou ÉCHANGER, un

AVIS.

UN jeune homme qui reçoit des leçons

PETIT SEMINAIRE DE SAINTE THÉRÈSE.

LES Soeurs de la CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Bibliothèques Paroissiales.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation de BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et tien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont particulièrement dignes de leur attention: Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format 18°, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné. C. CAPELLI, Rue Notre Dame, près de Bansecours. Montréal, le 4 juin 1850.

LE GUIDE DE

L'INSTITUTEUR.

CONTENANT UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. N. VALADE, ECR. CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vente chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné. L'ouvrage forme un volume format in-12, contenant 200 pages. Le Soussigné a cru, en achetant le privilège de cet ouvrage pour le publier, se rendre utile aux Instituteurs, et au public en général, et il ose espérer d'en obtenir prompt débit. P. GENDRON, IMPRIMERIE-LIBRAIRIE, No. 29, rue St. Gabriel. Vis-à-vis l'Hôtel de Mme. St. Julien. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIN. LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT REÇUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations. PRIX TRÈS-MODÉRÉS — AUSSI: — Un choix très varié de LIVRES DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. On prend en paiement des Débentures. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES. Réduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits formats, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles. E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1850.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS, Pour MM. du Clergé et autres, REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE, Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1850.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE,

OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE, DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE. A vendre à Montréal, chez J. B. ROLLAND, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

MANUEL DE LA VISITE EPISCOPALE

MESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Mélanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVÊQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour leur propre utilité. Pour cela nous aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront la visite cette année. Le prix en est de deux schellins la douzaine et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages. Jos. RIVET.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. L. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de plusieurs INSTITUTEURS, St. Elisabeth, 26 juillet 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES. BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING. BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL. BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR. MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. E. R. STARR, ECR., AGENT GÉNÉRAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages particuliers qu'offre cette société à ses assurés: 1°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées séparément, sans à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles. 2°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les BILLETS PROMISSOIRES des assurés eux-mêmes.—Ces BILLETS ne peuvent pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance. 3°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4°. Les Bonus sont répartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans. 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait. 6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GÉNÉRAL et les polices émancipées de suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices exigibles de suite au dit bureau sans être forcé d'ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE, Sur la Vie. CAPITAL, £500,000 STERLING. GOUVERNEUR: LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAUX PRINCIPAUX. EDINBURGH..... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL..... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES. CANADA. BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N°. 49, MONTREAL. DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal. L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord. ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal. CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat. L'HONORABLE J. MCCORD. L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple. GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Avertisseur Médical. JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal. ALFAXNDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée que s'en était formée par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui, au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libérale. LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions. Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté. LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling. PARTAGE DES PROFITS. Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

LES pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolu pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable. On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent. A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£50,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BORRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECR. WILLIAM LYMAN, ECR. G. E. CARTIER, ECR., M. P. P. HEW RAMSAY, ECR., Gérant. Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général. Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire—THOMAS RAMSAY, ECR. QUEBEC—Agent—H. W. WELCH, ECR. Arbitre Médical—Le Dr. MORIN. GERANTS DANS BAS-CANADA. Soré.—R. Harrower, ECR. Melborne.—Thos. Tait, ECR. St. Andrews.—Frank Farish, ECR. St. Hyacinthe.—Boucher de la Bruyère, ECR. St. Johns.—Charles Pierce, ECR. Trois-Rivières.—John Robertson, ECR. Huntingdon.—R. B. Sismerville, ECR. Hawksbury.—Georges Lamillor, ECR. Stanstead.—F. Judd, ECR. Dunham.—Wm. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police. PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15 to 60.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20 to 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI. LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, D'UN ACTE DE CONSÉCRATION et de plusieurs SALUTATIONS à la St. Vierge; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix. J.-Bte. ROLLAND, N° 24, rue St. Vincent. Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez Montréal, } E. R. FABRE ET CIE. 2 Avril 1850. } Rue St. Vincent No. 8.

EAU PLANTAGÈNE. LE SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il a l'honneur de M. Jos BÉRIAU, Marchand Grocier, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE ou il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public. CHARLES LAROCQUE Agent Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE. D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39. Table with columns for months and various court types like Cour du Banc de la Reine, Cour Supérieure, etc.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges. (a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, ecours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes, expertises, motions, &c. (b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, ecours actuel. La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté. La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année. La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année. La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM AD USUM JUVENUTUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants: Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Cicéron sur la Vieillesse. Cicéron sur l'Amitié. Vie d'Agrippa, par Tacite. Prix 6s. 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 6d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poésie contient: Les 3 premiers Livres de l'Énéide. Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide. Prix 5s. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d. ARNOUX ET RAMSAY.

ATTENTION!! Ou imprime à ce Bureau: Adresses, Etiquettes, Billets d'Invitation, Lettres funéraires Et JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET, Imprimeur des Mélanges Religieux, 100 St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL DES Sociétés de Tempérance DEDIE À LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. C. CHINQUY, P.TRE.

LE Soussigné a l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne. Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture. J.-Bte. ROLLAND. Montréal, 28 décembre, 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il maintiendra prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc. Z. CHAPELLEAU. Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE, À L'ÉVÊCHE, À LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE. Nouvelle pour se préparer à la Fête de la naissance de N.S.F.C. Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Edition de Rome. PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

NOUVEAU ST. VINCENT. AVERTIT le nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHÉ ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS de Musique. L. A. HUGUET, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, aux Editeurs des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 11 Au-dessus de dix lignes, (1ère insertion) chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX Montréal, MM. FABRE, & CIE., Libraires-Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Pire. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Pire Direct. Rivière du Loup, M. L. BARBEAU, St. Athanase, M. H. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. LAROCQUE, P.TRE. } RÉDACTEUR EN CHEF. JOS. RIVET, } PROPRIÉTAIRE, IMPRIMEUR.